

Aide Publique au développement de la France

Tribune « Assez de belles paroles, Monsieur le Président, passez aux actes ! »

Par Philippe Jahshan, président de Coordination SUD

Alors qu'Emmanuel Macron s'est engagé devant les Nations unies à augmenter l'aide publique au développement, plusieurs organisations appellent les députés à la renforcer en proposant des mesures concrètes.

Assez de belles paroles, Monsieur le Président, passez aux actes ! Encore des mots, les mêmes mots, rien que des mots ?

Le 26 septembre, le président de la République, Emmanuel Macron, s'engageait devant l'Assemblée générale des Nations unies à augmenter l'aide publique au développement – actuellement de 0,38% du revenu national brut – à 0,55% d'ici 2022. Mais cette annonce, saluée par les représentants de la communauté internationale présents, est une avancée partielle. L'objectif international fixé par les Nations unies porte à 0,7% du revenu national brut la part qui doit être allouée à cette aide. L'aide publique au développement est un instrument crucial pour l'atteinte des objectifs de développement durable, et donc pour lutter contre la pauvreté et les inégalités puis assurer le développement et l'accès à des services essentiels tels que l'éducation et la santé. Elle est également vitale pour garantir la stabilité du monde en permettant aux populations vulnérables de s'adapter aux changements climatiques ou de faire face à des crises humanitaires et alimentaires. Pourtant, ce budget a subi des coupes successives au cours du précédent quinquennat. Cet engagement du nouveau président de la République à l'augmenter enfin est particulièrement bienvenu. La France a un rôle éminemment important sur la scène internationale et en ce qui concerne l'aide, elle peut davantage briller pour tenir son rang et rattraper son retard. Notre pays, sixième puissance économique mondiale, n'est que le douzième bailleur international.

L'engagement d'Emmanuel Macron est donc porteur d'espoir pour la société civile. Mais pour concrétiser sa promesse, le président de la République devra dégager 6 milliards d'euros supplémentaires en cinq ans, soit 1,2 milliard d'euros en plus par an. Avec une augmentation de seulement 100 millions d'euros prévue au budget de l'aide internationale, le compte n'y sera pas avant belle lurette ! Il n'est pas trop tard : le scénario présenté par le gouvernement peut être revu pendant les débats parlementaires et gagner en ambition. Les députés peuvent rectifier le tir en augmentant, d'une part, le budget de l'aide publique au développement et en s'appuyant, d'autre part, sur les financements innovants tels que la taxe sur les transactions financières. Cette taxe rapporte actuellement 1,5 milliard d'euros, dont la moitié est allouée à la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques. Notre demande est claire : nous appelons les député.e.s à se mobiliser pour affecter l'intégralité de cette taxe à la solidarité internationale. Emmanuel Macron s'est lui-même déclaré «prêt et volontaire» pour affecter l'intégralité des revenus d'une même taxe européenne à l'aide au développement lors de son discours sur l'Europe à la Sorbonne. Prenons-le au mot et montrons l'exemple en appliquant cette mesure en France dès 2018.

Nous appelons aussi les députés à augmenter le taux de cette taxe de 0,3 à 0,5% pour l'aligner sur

le modèle de la taxe britannique que le Président a annoncé vouloir étendre à toute l'Europe. Nous souhaitons enfin la réintroduction des opérations infra-journalières dans l'assiette de cette taxe.

Nos demandes ne sont pas utopistes mais nécessaires pour concrétiser les engagements du président de la République. Aidons-le à tenir ses promesses pour la solidarité internationale et la lutte contre les changements climatiques. Les beaux discours ne feront jamais de grandes politiques.

Premières organisations signataires :

Coordination SUD, ONE, Oxfam France, Groupe Initiatives, Agrisud International, CARE France, CFSI, Initiative Développement, Handicap International, CCFD-Terre Solidaire.

➡ Retrouvez la tribune sur le site de Libération [ici](#)